



Rencontres des mécènes à
la biscuiterie Menou
à Plougonver (22), 2025
© ARRS

CONTEXTE

- Réduction des financements publics.
- Présence de nombreuses entreprises sur le bassin versant, notamment sur l'aval, secteur de Lannion.
- Rivière, le Léguer, avec une forte appropriation culturelle.
- Le Léguer amont (32 km) et son affluent principal le Guic labellisés Site Rivières Sauvages depuis 2017.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- ➔ Diversifier les sources de financement.
- ➔ Compléter un financement, couvrir la part d'autofinancement des collectivités.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Création d'un dispositif de dons fléchés

vers le bassin versant du Léguer auprès des particuliers et entreprises, via l'Association du Réseau des Rivières Sauvages (reconnu d'intérêt général) sur Helloasso.

Développement

Ciblage : lister les entreprises par types (taille, domaines d'activité) et lien avec la rivière.

Travail du storytelling :

- lien des entreprises à la rivière (*eau pour la distillerie, eau/assainissement pour les entreprises de TP*)
- donner du sens et des objectifs chiffrés à leur contribution (*ex : 20 000€ pour renaturalisation des berges du Léguer, arrachage de balsamine de l'Himalaya, renouée du Japon*)

Communication : flyer, communiqué de presse

- vers le grand public, dès 2019,
- puis auprès des entreprises, dès 2020, diffusion via les têtes de réseaux par professions et en direct via réseaux professionnels et personnels.

Temps conviviaux : organisation d'événements annuels pour entretenir la relation avec les mécènes et entre eux (*cocktails, goûters, visites*) sur le site d'une entreprise mécène.



Bassin versant du Léguer (22 et 29)
fleuve côtier | 58 km linéaire principal |
48 000 habitants.



Temps de travail (animation, coordination)
Outils de communication (flyers, vidéo)
Frais de réception éventuels.



2019 - aujourd'hui



Porteurs de projet :
Lannion Trégor Communauté

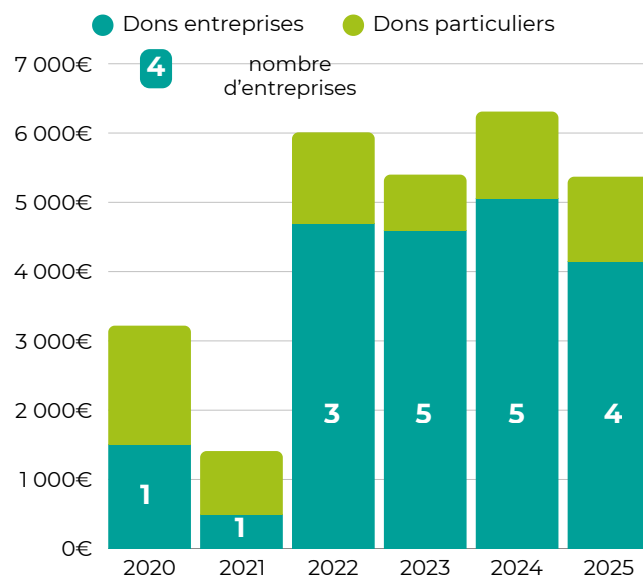
RÉSULTAT ET BILAN

La démarche permet d'impliquer les acteurs socio-économiques et les particuliers du bassin du Léguer dans la préservation de leur rivière.

Les montants récoltés ont permis d'amplifier des actions, en couvrant le reste à charge de la collectivité.

EXEMPLES

- 4 chantiers d'arrachage de Basalmine de l'Himalaya avec une entreprise d'insertion ont pu être réalisés en plus de ceux prévus initialement avec les financements publics.
- Extraction de renouée à la mini-pelle (mécénat de moyens).



Au total, 9 entreprises de typologies variées ont fait au moins un don : grandes et petites, travaux publics, distillerie, indépendant.e.s...

Par ailleurs, deux entreprises ont réalisé un don sous forme d'aide matérielle et de mise à disposition de personnel pour réaliser un chantier d'entretien de la rivière.

TÉMOIGNAGE

Le financement du mécénat territorial va permettre de démultiplier les possibilités d'action pour lutter contre la renouée du Japon. L'idée est qu'il serve à couvrir le reste à charge en complément de financements publics.

Samuel Jouon
Coordinateur Bassin Versant
Vallée du Léguer

LEVIERS

CULTIVER L'IDENTITÉ

du territoire et l'attachement à celui-ci, avec la rivière comme fil conducteur

- Évènement Léguer en fête
- Atlas socio-culturel du Léguer



©S.Jouon



©S.Jouon



Le Léguer en fête

©Y. Brière

COMMUNIQUER

- sur la rivière, ses richesses, ses services rendus
- sur les actions de restauration et de préservation des gestionnaires

LE LABEL SITES RIVIÈRES SAUVAGES

valorisation du territoire, appartenance à un réseau national, programme pédagogique Graines de Rivières Sauvages avec les écoles, etc.



INVITATION PEDADENN

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF MÉCÉNAT TERRITORIAL « RIVIÈRES SAUVAGES » POUR LA RIVIÈRE DU LÉGUER

18 novembre 2022
Distillerie Warenghem - Lannion

Rivières sauvages
Vallée du Léguer



Temps de rencontre
des mécènes à la distillerie
Warenghem en 2022
© Samuel Jouon

INDICATEURS DE RÉUSSITE

- Adhésion des acteurs
- Actions supplémentaires engagées grâce à ce financement
- Réengagement chaque année des mécènes
- Montant récolté

À RETENIR

CONSEILS

- Avoir une très bonne connaissance du territoire et de ses acteurs socio-économiques.
- Privilégier le contact direct.
- Se faire accompagner sur la stratégie de mécénat.

POINTS DE VIGILANCE

- Difficulté à mobiliser certaines entreprises tertiaires, déjà sur-sollicitées.
- Têtes de réseaux volontaires pour un large relai mais peu de retombées (*Chambre de Commerce d'Industrie, syndicats professionnels*).
- Temps de travail important et mobilisation de compétences spécifiques.



S'appuyer sur un réseau personnel et professionnel solide.

COMPÉTENCES PRÉ-REQUISES

Sens du relationnel, vision stratégique, connaissances du monde entrepreneurial et des politiques RSE.

POUR ALLER PLUS LOIN

Mécénat territorial sur le Léguer

www.vallee-du-leguer.com/Faire-un-don-pour-preserver-le-Leguer

Site Rivières Sauvages du Léguer et du Guic :

rivers-sauvages.fr/les-rivieres-labellisees-site-rivieres-sauvages/le-leguer-et-le-guic/

Contact :

Samuel Jouon, coordinateur du bassin versant Vallée du Léguer, Lannion-Trégor Communauté
samuel.jouon@lannion-tregor.com

Association du réseau des Rivières Sauvages : contact@rivers-sauvages.fr

Réalisation :